

C A Y R A C.

- 1615 - 1621. E 863. J. BALDIN, not. de Graissac.
- Quittance de dot donnée par Jean JALBERT de Bouissounouse, mari d'Yrlande BERNIER, fille de Pierre notaire de Cayrac.
- 1647 - 1651. E 866. Id.
- Obligation de 43 livres consentie par Bertrand RAPPY dit "Pougettou" à noble Gyon de LAYAC dont la soeur Guillemie de LAYAC était veuve de Jean ANNAT, docteur d'Estaing.
- 1595 - 1599. E 861. Id.
- Transaction sur procès entre noble François de LAYAC sieur d'Ijaguettes, fils de feu Charles et de Gabrielle d'Apcher, et Antoine RIGAL "Mathou" de Védrinettes, au sujet de la plus value d'un pré et d'un champ nommé "del PéloYras", situés audit Védrinettes.
- 1430 - 1438. E 1060.
Déclaration de noble Guillaume COCURAL, originaire et coseigneur du château de Cayrac, paroisse de Ste-Geneviève, et seigneur de Réquista, La Bastide et Cantoin, au sujet de donations par lui faites à Guillaume, Sébastien, Antoine, Douce et Jeanne, ses enfants, et à Douce de BEAUMONT sa femme.
- 1479 - 1527. E 1187. Jean PODEVIGNE, notaire de St-Urcize.
- Hommages rendus par Jean de TRIMO, notaire, pour ses propriétés situées à La Trinitat, et pour le château de Monfol, comme successeur de noble Guillaume de CAYRAC, chevalier, fils de Béraud, seigneur de Cayrac de-Bédène, qui avait consenti un acte semblable en 1453.